

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 71 (1932)
Heft: 27

Artikel: Longévit 
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-224668>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich f r deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues num ris es. Elle ne d tient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En r gle g n rale, les droits sont d tenus par les  diteurs ou les d tenteurs de droits externes. [Voir Informations l gales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Z rich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

MARECHAL ET MARECHAL



ETTE petite histoire, parfaitement authentique, se passait aux environs de 1883-84. A cette époque, notre joli port d'Ouchy n'avait pas des allures de Côte d'Azur et il n'y avait pas de palaces, comme aujourd'hui. Là où se trouve actuellement le superbe Hôtel du Château, s'élevait l'ancienne tour d'Ouchy, très vieille bâtisse servant d'entrepôt d'avoine pour un grand train de voiturier. Cette tour était encadrée d'une enceinte comprenant maison d'habitation, jardin, le poste de gendarmerie et le bureau de la douane.

J'occupais alors les modestes fonctions de commis d'une grande entreprise de camionnage, de charroi, voitures de luxe et simples fiacres, commerce de combustibles, etc. Cette maison a changé de raison sociale, il y a peu d'années, mais tous les Lausannois et surtout mes amis, les « Pirates » d'Ouchy, s'en souviennent certainement. De par mes fonctions, j'étais en relations journalières avec le père de mes patrons et qui était, à cette époque-là, député au Grand Conseil, fort connu, et ancien tambour-major de réputation solidement établie. Au surplus, homme jovial, serviable — surtout quand son intérêt était en jeu — mais de caractère emporté, à la voix tonitruante.

Mon petit bureau se trouvait dans le bâtiment de l'Hôtel d'Angleterre et donnait à plain-pied sur la place. Or, voici qu'un matin, le député-tambour-major (deux titres dont il était bon de se rappeler si l'on voulait rester en bons termes avec son titulaire) s'amène à mon bureau et me dit :

— Commiss ! Ecoute bien ! Voilà une bouteille de kirsch. Tu la porteras au maréchal, de la part du député. C'est compris ?

— Oui, Monsieur, c'est compris.

Bien entendu, je m'acquittais sans tarder de l'ordre reçu, mais j'étais tout de même un peu étonné de cet accès de générosité envers le « maréchal » d'Ouchy, étant donné le peu de considération dont ce dernier jouissait auprès du député. En effet, lorsque je tendis la bouteille de kirsch au père Loertscher, maréchal-ferrant attiré de mes patrons, celui-ci, Bernois d'origine, me dit :

— Sacrédié ! Guesg'il le brend, le député, de m'enfoyer ce pouteille? Il faut groire il s'est levé sur un pon pied, ce matin !

Quelques jours après, je vis deux silhouettes traverser la place, dans la direction de mon bureau. L'une, c'était celle du député, gesticulant et n'ayant pas l'air d'être « de bonne ». L'autre personnage, en uniforme de gendarme, mais gaulonné sur toutes les coutures, ne m'était pas connu. C'était le « maréchal »-de-logis de gendarmerie, homme de belle prestance, nouvellement arrivé à Ouchy. Vaguement inquiet, je me demandais ce qui allait arriver, mais je ne tardais pas à le savoir. Menaçant, les yeux orangeux et le couvre-chef de travers, l'honorable député-tambour-major éclata :

— Commiss ! L'autre jour, je t'ai donné une bouteille de kirsch, pour la porter au maréchal. T'en rappelles-tu ?

— Oui, M'sieur le député.

— Y a pas de « M'sieur le député » qui fasse. Qu'en as-tu fait, misérable ?

La conscience tranquille, je lui répondis :

— Je l'ai portée au maréchal.

Cette réponse, pourtant simple, doublait la colère de mon interpellant ; se tournant vers le superbe officier de gendarmerie, il lui dit :

— Vous entendez, maréchal, ce petit misérable est encore menteur, par-dessus le marché ! C'est un comble !

Et congestionné à sauter, il levait sur moi sa main armée d'une canne, d'un geste plein de menaces.

— Tu n'es qu'un affreux petit menteur. Je vais dire à mon fils, le capitaine, de te chasser, tu m'entends ! Avoue tout de suite. Qu'as-tu fait de cette bouteille ?

— Je l'ai portée à la forge chez Loertscher, le

maréchal. Il a encore dit de bien vous remercier.

Ce fut alors au tour du maréchal-de-logis de rire de bon cœur et d'essayer de calmer l'irascible député.

— Vous avez soupçonné injustement ce pauvre jeune homme qui n'était pas sensé de savoir, à son âge, qu'il y a maréchal et maréchal, comme il y a fagot et fagot.

Bien entendu, l'autre « maréchal », celui que le député entendait, a eu, lui aussi, sa bouteille de kirsch, mais le donateur avait de la peine à digérer le fait que le maréchal-ferrant, ce « tonnerre de staufifre », avait pu, grâce à cette méprise, se régaler de son kirsch. Une si fine goutte ! Quel dommage ! F. Waelfli.

VERS DE MIRLITON

LA CONFERENCE DU DESARMEMENT.

*A Genève, depuis quelque temps,
c'est palpitant !*

*Pour établir la paix dans le monde,
Se tient là, contre la guerre immonde,
La Conférence du désarmement.
...Parfaitement !*

—:—

*Tous les pays de la mappemonde,
à la ronde,*

*Y ont envoyé des délégués,
Ceux qui avaient le plus de faconde,
Sous l'œil des Genevois intrigués,
subjugués.*

—:—

*Alors ! C'est la paix universelle,
perpétuelle,*

*Croyaient des gens, pauvres jobards.
Les fusils, les canons... Au rancard !
Evénement providentiel,
Surnaturel !...*

—:—

*Pendant que délégués péroraient
et discouraient,*

*A la barbe de la S. D. N.,
Chinois, Japonais se massacraient
A Changhaï ainsi qu'à Moukden.
Pardieu ! Pardienne !*

—:—

*Pendant que ces messieurs se gobergent,
pensé-je,*

*Chez les Genevois, qui les hébergent,
A Berlin, Hitler fait du chambard.
C'est de la guerre le cauchemar !
quel bazar !*

—:—

*L'immense Russie bolchéviste,
terroriste,*

*Nous menace, nous, Occidentaux.
Deviendrons-nous aussi communistes ?
Acceptons-nous faucille et marteau
comme drapeau ?*

—:—

*Le temps n'est plus aux belles paroles,
babioles !*

*Inutiles sont les conférences.
Le peuple est malin : comme il rigole
De l'hypocrisie l'insolence,
l'éloquence !*

—:—

*Quand les hommes, devenus meilleurs,
moins querelleurs,*

*Seront bien décidés à s'aimer ;
Quand ils seront moins batailleurs
Le monde, alors, pourra désarmer,
sans rien risquer !*

UNE BONNE EXCUSE



ELA se passait l'un des premiers jours de grandes manœuvres, il y a une vingtaine d'années, dans le Gros-de-Vaud. Un jeune lieutenant avait pour tâche d'inculquer aux hommes de sa section les principes, théoriques et pratiques, de la « petite guerre ». Il fallait approcher l'ennemi, en terrain découvert, sans qu'il s'en aperçoive, en avançant par bonds

successifs et en utilisant tous les plis et replis du sol.

Donc, notre lieutenant commandait :

— En avant, jusqu'à ce poirier, sur la gauche ! Halte ! Tous les hommes à terre !

Tant bien que mal, plutôt mal, les hommes faisaient de leur mieux pour ce conformer à cet ordre, mais il y en avait, parmi, des bedonneux à qui cela n'allait que tout juste, et puis, il faisait une de ces « tièdes » !...

Un homme, un seul, lors du premier bond en avant, était resté debout, sac au dos, la face congestionnée, l'air embarrassé. Le lieutenant, surpris, l'interpelle :

— Dites-donc, Bolomey, vous n'avez pas entendu ? j'ai commandé : tous les hommes à terre !

— Que si, mon yeutenant, j'ai bien entendu.

— Alors, pourquoi ne vous êtes-vous pas couché comme les autres ?

— C'est que... j'peux pas, mon yeutenant !

— Comment, vous ne pouvez pas ? Je voudrais bien savoir pourquoi.

— Je vous dis que je ne peux pas me coucher, mon yeutenant. J'peux pas !

— Bolomey, votre lieutenant n'admet pas que vous vous f... de lui plus longtemps et que vous fassiez rigoler toute la section. Une dernière fois, pourquoi refusez-vous de vous coucher comme vos camarades ?

Alors Bolomey, poussé à bout et voyant pointer plusieurs fois quarante-huit heures au pain et à l'eau, se décide :

— Eh bien, voilà, mon yeutenant; je vais vous expliquer. Avant de partir, on était comme ça quatre et il faisait rude chaud. Alors, ils m'ont chargé de procurer le liquide, vous comprenez. J'ai donc été jusqu'au « Lion d'Or » et j'ai pris deux litres de « Chardonne ». Du tout bon, mon yeutenant. Mais comme il y avait du monde et que le pintier ne savait où donner de la tête, il m'a tendu les deux litres que j'ai mis debout, dans mon sac. Et voilà !

— Bon, c'est une explication, mais cela ne doit pas vous empêcher de vous coucher, Bolomey !

— C'est que, voilà, mon yeutenant, j'ai oublié de vous dire... Ces deux litres... eh, bien... il n'y avait pas de bouchons ! Alors, vous comprenez ! F. W.

Un philosophe. — Un Normand était venu vendre ses chevaux à Paris, en quelques heures il les écoulait tous, il ne lui restait plus qu'un seul sur lequel il comptait rentrer chez lui. On le lui vola. Porter plainte l'eût entraîné trop loin. Il prit un autre parti et fit donner à son de tambour les indications suivantes :

« Avis. — Celui qui a volé un cheval au sieur X., telle rue tel numéro est prié de le lui ramener dans les quarante-huit heures. Il n'aura à craindre aucune poursuite. S'il ne se rend pas à cette demande, M. X. se verra forcé, bien navré, de faire ce que son père a fait lors de la Révolution de 48. »

La réclamation obtint un résultat satisfaisant. Le cheval était ramené le lendemain à son propriétaire. Comme on lui demandait :

— Qu'auriez-vous fait si on ne vous avait pas rendu votre cheval ?

— J'aurais fait comme mon père : j'aurais mis la selle sur mon dos et serais rentré à pied dans mon pays.

Félicitations. — On félicite un avocat qui vient de faire acquitter un affreux gremlin en cour d'assises :

— Vous avez été sublime !

— Oui, mais si, au lieu d'avoir à présenter la défense, j'avais eu à soutenir l'accusation, cela aurait été bien autre chose !

LONGÉVITÉ



OUS entendons répéter vingt fois par jour cette lamentable réflexion : « La vie est bête, la vie est méchante, la vie est cruelle. » Je crois que c'est là une façon adoptée par tous de se plaindre d'une petite contrariété, d'un ennui, d'une déception souvent méritée par notre maladresse, notre imprévoyance ou notre sottise.

Commettons-nous une faute et recevons-nous le châtement qu'elle mérite ? Vite, nous rejetons

la responsabilité du désagrément que nous avons encouru, sur la vie. C'est elle, la coquine, qui nous vaut nos tourments et nos tribulations. Malgré cela, nous ne lui en voulons pas trop, car nous savons que, demain, elle nous apportera une petite joie imprévue et inespérée. Aussi, est-il sage d'aimer la vie et est-il humain de chercher à la prolonger le plus possible.

Tous les charlatans et de nombreux autres savants nous ont indiqué les moyens de porter loin en arrière les limites de notre existence. Il n'est pas jusqu'à mon boucher qui ne me dise : « Mangez force côtelettes, et vous ne mourrez jamais. » On n'a pas encore découvert la fameuse eau de Jouvence que les alchimistes de toutes les époques ont cherchée, mais quelques hommes célèbres nous ont laissé de sages conseils pour vivre vieux. Chevreul était très frugal à ses repas et il attribuait une grande influence à la belle humeur. Il avait raison. Victor Hugo avait fait graver sur un mur de sa maison d'Haudeville, la formule suivante : « Lever à six, dîner à dix, souper à six, coucher à dix, font vivre l'homme dix fois dix. » Pour de Moltke, le secret de la santé résidait dans une grande modération en toutes choses. Sir Benjamin Richardson déclarait enfin : « Celui qui veut vivre cent ans ne doit ni fumer, ni boire ; il doit manger fort peu de viande, se lever de très bonne heure, travailler le moins possible à la lumière artificielle. Il ne recherchera pas la fortune ; il ne se fâchera jamais et maîtrisera ses goûts ambitieux. » Tous quatre sont morts à un âge avancé.

Pour terminer cet écho, connaissez-vous, lecteur, le comble de la longévité ? Naître à Carentan, être baptisé à Trente, épouser une femme de Sète et mourir à Milan.

Trop poli. — Un Napolitain faisait voir une fort belle montre à un Français.

— Oui, c'est un travail admirable, lui dit ce dernier.

Le Napolitain la lui offre poliment, le Français l'accepte.

— Comment, monsieur dit l'Italien, où en êtes-vous de la politesse ? Ce que je vous offre poliment, vous devez le refuser de même.



LES CANONS CONTRE LA GRÊLE

Les deux compétiteurs sentaient tous deux le besoin d'une action d'éclat. Ce fut François Sautier qui accomplit la première. Un syndicat d'élevage du bétail venait d'être fondé à Louvigny. Un jour, on vit François revenir de la foire d'Ostermündigen, dans le canton de Berne, avec un taureau superbe, énorme, la plus belle bête qu'on eût vue à Louvigny, payée 4000 francs pas un centime de moins. L'arrivée de ce taureau nommé Casimir, fit époque. Tous les hommes allaient l'admirer chez son propriétaire, et même les enfants, malgré la défense de leurs mères. Quand chacun se fut extasié devant Casimir, le candidat révéla qu'il l'avait acheté pour en faire don au syndicat d'élevage de la commune. Cet acte de générosité inouï, qui allait établir une sorte de parenté spirituelle entre François Sautier et tous les veaux procréés à Louvigny, fit monter ses actions électorales bien au-dessus du pair.

Le don de Casimir fut un coup terrible pour la candidature de Constant Rouget. Le pauvre homme n'en dormait plus, ou, s'il dormait, c'était d'un sommeil troublé par des rêves et des cauchemars plus terribles encore que l'insomnie. Il voyait son heureux rival, assis sur la croupe de Casimir et le narguant d'un œil triomphant et sardonique. Il le voyait partir pour Lausanne, toujours sur le dos du taureau, arriver dans cet équipage devant la porte du Grand Conseil où

les huissiers, en habits verts à queue d'hirondelle le recevaient avec respect. Prévenus de l'arrivée du Mécène agricole de Louvigny, ses collègues accouraient sous le péristyle pour admirer à leur aise l'illustre Casimir et le généreux donateur. Quand le président lisait la formule du serment et que François Sautier, levant la main droite, prononçait le sacramental : « Je le promets », un murmure flatteur circulait dans l'assemblée et, dans les rangs serrés de la gauche, on s'empressait de faire une place au glorieux nouveau venu.

Constant Rouget se creusait en vain la cervelle pour trouver sa revanche. Il eut l'idée d'écrire au *Mercur* vaudois pour dénoncer cette manœuvre électorale et insinuer que ces procédés corrupteurs étaient indignes d'une démocratie. Mais, outre qu'il était peu probable que le *Mercur* consentit à s'immiscer dans un conflit de familles, il craignait que l'article n'eût l'effet contraire et ne provoquât, en faveur de François un vote de protestation de ses concitoyens indignés. Il pesait un soir le pour et le contre, tout en lisant le journal que venait d'apporter le facteur, quand ses yeux tombèrent sur un article rapportant les essais qui venaient d'être faits à Lausanne, à l'Institut agricole du Champ-de-l'Air, avec les canons contre la grêle.

L'homme moderne s'ingénie à lutter contre les fléaux dont le menace une nature souvent hostile et à en conjurer les effets. Pour les vignobles, la grêle est un de ces fléaux et des plus redoutables. Il y a quelque soixante ans, attribuant la formation de la grêle à des phénomènes électriques, on avait imaginé de couvrir les vignes d'un réseau de paratonnerres contre la grêle ou « paragrêles », destinés à aspirer les électricités malfaisantes et à empêcher la formation et la chute des grêlons. Comme les nouveaux remèdes en médecine, ces paragrêles firent d'abord merveille ; on en mit partout. Les savants présentèrent des rapports enthousiastes sur les résultats obtenus. Puis, on s'aperçut que la grêle recommençait ses ravages et ne s'inquiétait pas plus de la pointe des paragrêles que du bout des échals. L'enthousiasme décrut et, après quelques années, il n'y eut plus personne pour croire à l'efficacité de ces engins. Ce fut pourtant une bonne affaire pour ceux qui les avaient construits et auxquels on les avait payés en bonne monnaie.

Mais la tête des inventeurs est plus féconde que les alluvions du Nil. L'un d'eux prouva que pour prévenir la grêle, il suffisait d'aller la chercher à sa source, c'est-à-dire dans les nuées où elle se forme. En canonnant ces nuées au moyen d'une artillerie spéciale, on les convertissait en une pluie bienfaisante. Il était assuré que de grandes pluies avaient arrosé des armées après des canonnades prolongées. C'était un indice dont la science et l'agriculture devaient profiter. L'Italie s'engoua la première des canons grêlifuges dont les savants et les journaux ne tardèrent pas à prôner l'efficacité. Fais en présence d'une élite scientifique et agricole, les essais du Champ-de-l'Air eurent aussi du retentissement. Les docteurs qui sont en consultation au chevet de l'agriculture souffrante, les accueillirent avec une évidente satisfaction.

Quand Archimède eut trouvé la solution de son fameux problème, il ne fut pas plus heureux que ne le fut Constant Rouget après avoir lu son journal. « J'ai trouvé ! » s'écria-t-il, le cœur débordant d'allégresse. Et le lendemain déjà il se rendait à Lausanne, se mettant en rapports avec les patrons des canons grêlifuges, s'abouchait avec les fabricants, commandait une batterie de quatre de ces engins préventifs et revenait à Louvigny avec une figure radieuse, qui rendit courage à ses partisans démontés. « Enfoncé, Casimir, leur dit-il. Prenez patience pendant huit jours ; il y aura du nouveau. »

La nouvelle se répandit promptement à Louvigny que Constant Rouget préparait une surprise. Les Sautier dissimulaient mal leurs inquiétudes, accrues encore par le fait que Casimir était tombé malade. Si le taureau périsait

avant l'élection, le succès paraissait bien compromis. C'était 4000 francs jetés à la rivière, sans parler des quolibets de la tribu des Rouget.

Peu de temps après les quatre canons arrivèrent à Louvigny. Avant de les sortir de leur emballage, Constant Rouget fit convoquer la municipalité pour une communication importante. Dans la séance, il apprit à ses collègues émerveillés qu'à l'avenir le vignoble de Louvigny serait à l'abri de la grêle ; qu'il avait acheté quatre canons dont les décharges viendraient à bout des nuées les plus menaçantes et les plus grêlifères. Il ne demandait que les emplacements nécessaires pour les installer. La municipalité accepta. Il y eut bien une certaine opposition du syndic Sautier, mais on l'attribua à l'esprit de famille et à des arrière-pensées électorales.

Bientôt les canons furent en place. Tandis que les canons ordinaires sont posés à peu près horizontalement sur leurs affûts et ont des parois d'acier d'une épaisseur respectable, ceux-ci, dressés verticalement, avaient la figure de grands cônes renversés et ressemblaient en beaucoup plus grand à des chapeaux de magicien. La gueule était tournée vers le ciel : les parois, de fonte assez mince, allaient en se rétrécissant jusqu'à la culasse. Au-dessous de chacun d'eux, Constant fit construire un petit abri en bois pour protéger les servants de la pièce et leurs munitions.

(A suivre).

B. Grivel.

Bourg-Ciné-Sonore. — Au Bourg, Rive Gauche avec Henry Garat et Meg Lemonnier. Pour la première fois à Lausanne, « Rive Gauche », l'amusante et savoureuse comédie moderne de la Paramount, parlée et chantée en français, passe au Bourg cette semaine. Henry Garat et Meg Lemonnier animent de leur verve et de leur entrain ce cadre bigarré et cosmopolite de Montparnasse présenté sous ses aspects les plus vivants et les plus notoires. Des chansons : « C'est malheureux d'être amoureux », « Tu reviendras », « Pourquoi nous dire adieu », une aventure amoureuse aussi pleine d'imprévu que de charme à Montparnasse, où tout est mouvement, couleur et folie..., Henry Garat, Meg Lemonnier, voilà « Rive Gauche ». Par décision de la commission de censure « Rive Gauche » est interdit aux enfants.

Pour la rédaction
J. Bron, édit.

Lausanne. — Imp. Pache-Varidel & Bron.

PHOTOGRAPHIE
H GROUPES, NOCES, CARTES POSTALES
O AGRANDISSEMENTS en noir et couleurs
T TRAVAUX D'AMATEURS
S **RIPONNE 4** **LAUSANNE**
 (à côté de la Viennoise) 5% aux lecteurs du journal
R. MICHEL

TREUTHARDT

 Opticien spécialisé dans le choix des verres, le confort des montures, l'exécution des ordonnances. — 35 ans de pratique.
 Place Faucon - St-Pierre 3, LAUSANNE, Tél. 24.549

DODILLE
 LE CHEMISIER DE LAUSANNE
 DES PRIX ABORDABLES
 HALDIMAND, 11 DANS UN CADRE CHIC